










TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉTAPES À SUIVRE

Ce tableau vous donne un aperçu des étapes et des dates butoirs à respecter si vous retirez votre enfant de l'école avant le 1er juillet. Si vous retirez votre enfant de l'école en cours d'année, référez-vous au tableau de la page suivante pour les dates butoirs.

ÉTAPE	DATE BUTOIR	À FAIRE	DESTINATAIRE(S)	SI VOUS VOULEZ PLUS D'EXPLICATIONS
 Avis	1er juillet	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer l'avis 	<ul style="list-style-type: none"> • DEM • Commission scolaire 	ANNEXE 1
 Projet d'apprentissage	30 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer le projet d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • DEM 	ANNEXE 2
 État de situation Bilan de mi-parcours	Entre le 3 ^e et le 5 ^e mois	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer l'état de situation et le bilan de mi-parcours 	<ul style="list-style-type: none"> • DEM 	ANNEXE 3
 Rencontre de suivi	Dans le courant de l'année scolaire : la DEM vous contactera	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à une rencontre de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> • DEM 	ANNEXE 4
 Évaluation	15 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation selon les 5 choix : <ol style="list-style-type: none"> 1. Par la commission scolaire 2. Par une école privée 3. Par le détenteur d'une autorisation d'enseignement 4. Par des évaluations ministérielles 5. Par un portfolio remis à la DEM 	<ul style="list-style-type: none"> • Choix 1 à 4 : aucun, à conserver en cas de demande • Choix 5 : joindre le portfolio au bilan de fin de projet 	ANNEXE 5
 Bilan de fin de projet	15 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer le bilan de fin de projet • Inclure le portfolio si on a choisi cette option d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • DEM 	ANNEXE 6
 Services de la commission scolaire (facultatif)	Pendant l'année	(Uniquement si vous voulez des services) <ul style="list-style-type: none"> • Contacter la commission scolaire • Demander les disponibilités et les modalités • Pour certains services, fournir le projet d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Commission scolaire 	ANNEXE 7








NOUS TRAVAILLONS PRÉSENTEMENT SUR UN PROJET DE DIDACTHÈQUE !

VOUS POURREZ BIENTÔT CONSULTER DES CORRIGÉS, MANUELS ET CAHIERS POUR VOUS AIDER AU QUOTIDIEN !



DATES BUTOIRS POUR RETRAIT EN COURS D'ANNÉE

Les dates butoirs dans le tableau ci-dessous s'appliquent si vous retirez votre enfant en cours d'année scolaire.

ÉTAPE	DATE BUTOIR
 Avis	Dans les 10 jours
 Projet d'apprentissage	Dans les 30 jours
 État de situation (1) Bilan de mi-parcours (2)	Entre le 3 ^e et le 5 ^e mois
 Rencontre de suivi	Dans le courant de l'année scolaire : le Ministère vous contactera
 Évaluation	15 juin
 Bilan de fin de projet	15 juin
 Services de la commission scolaire (facultatif)	Pendant l'année

Légende :

(1) : Avant le 15 juin si retrait entre le 1^{er} janvier et le 31 mars, facultatif si après le 31 mars

(2) : facultatif si après le 31 décembre

VOTRE ADHÉSION À L'AQED VOUS FAIT ÉCONOMISER !

Nous cherchons constamment à obtenir des rabais pour vous
avec des maisons d'édition québécoises!

Consultez la section « Membres » de notre site pour connaître où vous pouvez
économiser de 10 % à 50 % sur vos achats de manuels scolaires!

PROFITEZ-EN !